



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS cedex

Rez de chaussée avant l'ascenseur

03 26 88 25 53 [51@se-uns-a.org](mailto:51@se-uns-a.org) <http://sections.se-uns-a.org/51/>



## SE-UNSA Marne

### Flash infos du 3 décembre 2009

*Merci d'afficher la pièce jointe*

#### **1/ Enseignement des langues vivantes**

#### **2/ Prime évaluations**

#### **3/ Remplacements non assurés**

#### **4/ Formation des enseignants**

#### **5/ ASH**

#### **6/ J'agis, je clique, je fais tourner l'info ...**

#### **7/ Heures supplémentaires pour les collectivités**

#### **8/ Ecoles numériques rurales**

#### **1/ Enseignement des langues vivantes**

Les pressions s'accroissent encore davantage, cette année, sur les collègues, concernant l'enseignement des langues vivantes à l'école. Ceci s'explique par un resserrement budgétaire : les postes d'assistants étrangers disparaissent et le nombre d'intervenants extérieurs en langues diminue dans les écoles en cette rentrée.

Conséquence : l'administration doit trouver d'autres moyens pour assurer la couverture et afficher à tout prix que les objectifs en terme de prise en charge de cet enseignement sont atteints. Et donc les inspections font pression sur les collègues... CQFD.

Les collègues qui subissent directement ces injonctions de «faire», dans n'importe quelles conditions, le vivent très mal. Le SE-UNSA national interviendra de nouveau au ministère sur cette question.

Localement, Le SE-UNSA de la Marne a déjà saisi l'IA de cette question en CAPD ... en téléchargement sur notre site, une fiche guide sur vos obligations ou non en la matière → <http://sections.se-uns-a.org/51/spip.php?article328>

#### **2/ Prime évaluations**

Il apparaît que la prime de 400 euros prévue par le décret N° 2009-808 du 30 juin 2009 n'a pas été versée aux collègues ayant fait passer les évaluations CE1 et CM2 l'an passé. Cette prime est payée dans d'autres départements. Vous pouvez envoyer un courrier à l'IA pour vous en étonner ... contactez le SE-UNSA si vous désirez un modèle de lettre.

#### **3/ Remplacements non assurés**

Suite à des remontées de collègues, il apparaît que certaines absences de collègues ne sont pas remplacées ; Aussi, pour engager une action auprès de l'IA, pour être au plus près de vos préoccupations, pourriez-vous répondre à cette enquête ?

Ecole: .....

Circonscription : .....

Avez-vous eu des problèmes de remplacement de collègues absents ? **oui / non**

Combien de non remplacements ? .....

Ces absences étaient-elles prévues ? **oui / non**

Combien? .....

Seriez-vous d'accord pour adopter des consignes syndicales concernant le non-remplacement de collègues ?  
**oui / non**

Avez-vous d'autres choses à ajouter sur le remplacement de collègues absents ?

.....

Merci de votre réponse.

#### **4/ Formation des enseignants** ENSEIGNER EST UN METIER QUI S'APPREND !

##### **Masterisation : journée d'action intersyndicale le 15 décembre**

Pour en savoir plus → <http://www.se-unsas.org/spip.php?article1956>

#### **5/ ASH** : 2 documents à télécharger

-enseignement de la langue des signes → <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article331>

-rapport grandir ensemble → <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article332>

Vous êtes enseignant dans l'ASH ? Contactez-nous si vous désirez des points d'informations spécifiques

#### **6/ J'agis, je clique, je fais tourner l'info ...**

**Action groupe des 25** → J'imprime la **carte de doléance au Ministre**, j'exprime mon mécontentement et je renvoie cette fiche soit directement à la FCPE nationale (adresse sur la carte) soit au SE-UNSA de la Marne qui centralisera et fera ensuite un envoi groupé. (Avant le décembre)

→ <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article323>

#### **Action Budget 2010 le cache misère** → J'interpelle les parlementaires !

Je clique sur je signe puis je buzze ! En faisant tourner le lien dans ma sphère de relations personnelles, collègues, parents, amis, parents et grands parents d'élèves, amis de l'école...citoyens ... je participe à la sensibilisation de l'opinion !

→ <http://www.se-unsas.org/cartebudget/carte.html>

#### **7/ Heures supplémentaires pour les collectivités**

La note de service est sortie au BO du 12 novembre : <http://www.education.gouv.fr/cid49516/menf0900929n.html>

Elle fixe **les taux maximums de rémunération** des travaux supplémentaires effectués, en dehors de leur service normal, par les instituteurs et professeurs des écoles, pour le compte et à la demande de collectivités territoriales et payés par elles. Revalorisation des taux à compter du 1er octobre 2009.

#### **8/ Ecoles numériques rurales**

Pour monter un dossier les infos sont ici → <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article330>

#### **Liens utiles**

- **Infos 2<sup>nd</sup> degré** : → <http://sections.se-unsas.org/reims/>
- **Infos UNSA Champagne Ardenne** : → <http://www.unsa-champagne-ardenne.com/>
- **UNSA Education** → <http://www.unsa-education.org/>

Une question, une remarque, un thème que vous aimeriez voir abordé ... ayez le réflexe → [51@se-unsas.org](mailto:51@se-unsas.org)



#### **Vos contacts au Se-UNSA :**

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 / Permanences mardi-mercredi-jeudi

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 / Permanence le lundi

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / Enseignement professionnel

Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.